

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 JUIN 2020

Date de la séance précédente : le 5 juin 2020

Le 30 juin 2020 à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SOUILHE, s'est réuni sous la présidence de M. Raymond VELAND Maire.

**Étaient Présents** : Mme Sandrine BEN SOUSSAN, Mme Charlotte BOETTI, Mlle Corinne CARMES, M. Grégoire ECK, Mme Martine FONTANIE, M. Freddy GAUTHIER, M. Gilbert PICCININI, M. Eric ROSALIE, M. Jean-Marie ROSALIE et M. Dominique SEMENOU

Avant le début de la séance M. le Maire demande de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Renouvellement de la Commission Communale des Impôts

### ORDRE DU JOUR :

#### *Renouvellement de la Commission Communale des Impôts*

Le conseil municipal doit proposer 24 candidats, 12 (6 Titulaires, 6 Suppléants) seront désignés par le directeur départemental des finances publiques.

#### *Vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2020*

M le Maire propose de maintenir les taux des taxes directes locales pour l'année 2020 à l'identique de ceux des années précédentes :

Taxe d'habitation :	16.75%
Taxe foncière sur propriétés bâties	22.16%
Taxe foncière sur propriétés non bâties	119.77%

La proposition de maintien des taux est votée à l'unanimité

#### *Débat d'orientation budgétaire*

Dominique SEMENOU présente le budget primitif

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>305 410.00</b>	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>305 410.00</b>
Charges à Caractères Général	70 235.00	Produits des services	7 908.21
Charges Personnel	55 615.00	Impôts et Taxes	172 698.00
Autres Charges	90 321.00	Dotation et Subvention d'Etat	65 789.00
Intérêt emprunt	4 505.00	Location Logement école	8 400.00
Charges Exceptionnelles	300.00	Excédent reporté	50 614.79
Autres Dépenses	10 000.00		
Virement à la section investissement	74 434.00		

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>247 472.00</b>	<b>Recettes d'investissement</b>	<b>247 472.00</b>
Dépenses équipement (éclairage public, travaux bâtiments)	84 140.00	Dotation (TVA, Taxes diverses)	41 684.88
Excédents fonctionnement capitalisés	100 733.12	Subvention	17 123.00
Remboursement Emprunt	25 071.52	Virement de la section fonctionnement	74 434.00
Reste à réaliser année N-1	37 527.36	Reste à réaliser année N-1	13 497.00
		Solde reporté	100 733.12

La proposition d'orientation budgétaire est votée à l'unanimité.

## ***Questions et informations Diverses***

M. le Maire a rencontré les responsables de la communauté de communes afin de trouver une solution aux problèmes concernant :

le refus des certificats d'urbanisation sur la commune de Souilhe

la non-conformité de la lagune.

Il ressort de cet entretien qu'il est toujours possible d'obtenir des permis de construire sur la commune et qu'une étude est actuellement en cours pour solutionner le problème de la lagune.

### Compte rendu du dernier conseil d'école

A la rentrée de septembre 2020 il y aura 38 élèves répartis en 2 classes à l'école de Souilhe :

12 élèves en Moyenne Section, 18 élèves en Cours Préparatoire et 10 élèves en Cours Élémentaire 1<sup>ère</sup> année. Les CP et les CE1 devraient aller à la piscine durant la période de Décembre 2020 à Mars 2021.

Les institutrices remercient la municipalité pour les petits travaux effectués ainsi que pour l'attribution d'un photocopieur (appareil qui était remis à la mairie et qui a simplement été déplacé à l'école).

Elles remercient également l'ancienne municipalité pour l'achat d'un ordinateur.

Pour la classe des CP et CE1 elles souhaiteraient que le ménage soit également effectué le mercredi

Concernant le ramassage scolaire, l'emplacement des arrêts devrait être matérialisé au sol pour la prochaine rentrée.

Une étude est actuellement en cours pour déplacer l'arrêt de l'école de Souilhe côté château d'eau.

Le logement de l'école sera disponible à la location d'ici la fin de l'année.

Les entreprises ROBERT et VALLES sont venues faire le point sur les travaux effectués concernant l'éclairage public et la voirie. Ils transmettront des devis pour les travaux restant à accomplir.

A la salle des fêtes les carreaux cassés sont remplacés ainsi que les néons, dans la cuisine la hotte sera également remplacée.

Raticide : Le conseil municipal indique qu'une loi interdit maintenant la distribution de ces produits à la population.

***VITESSES : Nous constatons malheureusement trop souvent que les conducteurs et conductrices ne respectent pas la limitation de vitesse de 50 km à l'intérieur et aux abords du village. Pour la sécurité de tous et de chacun nous leur demandons de réduire leur vitesse afin de ne pas être dans l'obligation de prendre de mesures plus sévères.***

Le conseil municipal rappelle que ce n'est pas la volonté de la commune, mais que la déchetterie de Souilhe est fermée et que les dépôts sont possibles aux déchetteries de :

<b>CASTELNAUDARY</b> Chemin du Président	<b>LABASTIDE D'ANJOU</b> Chemin du LAVOIR
Ouverte du Lundi au Samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h50 Tél. : 04.68.23.57.95	Ouverte du Lundi au Samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h50 Tél. : 04.68.94.18.63

Le conseil municipal rappelle également que les containers sont prévus pour les sacs avec ordures ménagères ou le tri sélectif en vrac. Les containers verts (déchets ménagers) sont enlevés le Mercredi matin Les containers noirs et jaunes (tri sélectif) sont enlevés le Vendredi matin. Il vous est donc demandé de bien vouloir déposer les gros cartons le jeudi soir.

**IL EST INTERDIT DE DEPOSER DU MATERIEL OU DES OBJETS DANS CES CONTAINERS OU À COTE DE CEUX-CI.**

Suite à plusieurs demandes, vous trouverez ci-dessous la définition des différentes commissions citées dans le dernier compte rendu :

**CCCLA** : Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

**SIMEP** : Syndicat Intercommunal Ecoles Maternelles Et Primaires (regroupement scolaire)

**SLA** : Syndicat Lauragais Audois (Service enfance et jeunesse : périscolaire, garderie, vacances scolaires)

**SYADEN** : Syndicat Audois d'Energie et du Numérique (éclairage public, électricité, énergies renouvelables, numérique)

**SMICTOM** : Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (collecte ordures ménagères, tri sélectif, déchetteries)

**SCOT** : Schéma de COhérence Territoriale (document d'urbanisme qui détermine à l'échelle de plusieurs communes visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques en matière d'habitat, d'environnement et de paysage)

Début Septembre, la date sera communiquée ultérieurement, il sera organisé un forum des associations afin de présenter à tous les Souillois et les Souilloises ce qui existe et ce que l'on peut faire à Souilhe.

### **LA PETANQUE REPREND LE MERCREDI À PARTIR DE 20H30.**

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au Vendredi 10 juillet à 18h30 avec à l'ordre du jour :

- Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs
- Renouvellement de la convention concernant l'instruction des autorisations d'urbanisme avec le Pôle ADS de la CCCLA
- Questions diverses

La séance est levée à 23h15mn

Le Maire  
Raymond VELAND

La Secrétaire  
Martine FONTANIE.